

# Grands Prix de la Copro 2026

## Questionnaire à remplir pour candidater

Le magazine « **Copropriété et Travaux** » organise avec le concours du Salon de la Copropriété et de l'Habitat, les “ **Grands Prix** ” de la Copropriété. Ces prix seront remis sur le salon qui aura lieu les **4-5 novembre 2026** – Paris Expo Porte de Versailles.

Les “ **Grands Prix** ” ont pour vocation de récompenser des femmes et des hommes qui de par leurs idées et leurs actions, font avancer le secteur de la copropriété.

Les cinq catégories retenues pour cette remise de prix sont :

- Transition énergétique et rénovation globale**  
(rénovation énergétique, ravalement, ITE, chauffage, AMO, ventilation, espaces verts...)
- Innovation & digital**  
(IA, data, smart building, smart home, logiciels, services digitaux aux copropriétaires, start-Up...)
- Métiers et gouvernance**  
(syndic, gouvernance (syndic + CS), conseil syndical, juridique, formation...)
- Optimisation économique des copropriétés**  
(maîtrise des charges, optimisation des coûts, financement, banques, assurances, énergies, eau déchets...)
- Entretien et équipements des parties communes**  
(contrôle d'accès, garde-corps, nettoyage, bornes de recharge, ascenseur, menuiserie, boîtes aux lettres, hall d'entrée...)

Deux autres prix seront décernés :

- Prix spécial du jury
- Prix spécial du magazine

Ce questionnaire est à renvoyer par mail à [nathalie.vaultrin@copropriete-travaux.com](mailto:nathalie.vaultrin@copropriete-travaux.com)  
**IMPÉRATIVEMENT avant le 18 septembre 2026.**

Catégorie (cochez la ou les case(s) ci-dessus) dans laquelle vous concurrez :

Votre prénom et nom :

Société et activité :

Mail :

Téléphone :

# Grands Prix de la Copro 2026

Votre parcours professionnel (en quelques lignes) :

Comment vous êtes-vous impliqué personnellement dans le secteur de la Copropriété ?

- Descriptif du projet :
  
  
  
  
  
  
  
  
  
  
- Année(s) de mise en œuvre :
  
  
- Quelles sont les contributions et / ou les actions que vous avez personnellement menées :
  
  
  
  
  
  
  
  
  
  
- Quel était le besoin ou problème initial auquel vous avez répondu :
  
  
  
  
  
  
  
  
  
  
- En quoi vos actions / initiatives ont-elles apporté un bénéfice aux copropriétaires et/ou professionnels du secteur de la copropriété ?

*Attention : votre réponse doit tenir dans son emplacement. Ne pas envoyer de pièces jointes ou de vidéos, ces documents ne seront pas examinés par le jury.*